Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 031-213100910-20250331-202512-AU

VILLE DE BRUGUIERES

Bruguières, 31 mars 2025,

DECISION 2025-12

PRISE PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Adoption d'un contrat-cadre pour la solution « Rodrigue Sphère » avec la société Rodrigue pour la fourniture et la maintenance du logiciel des réservation et de vente de la billetterie du Bascala

La fourniture et la maintenance du logiciel de réservation et de vente de la billetterie de la Ville (Le Bascala) sont assurées depuis octobre 2011 par la société RODRIGUE.

Il est proposé d'adopter un contrat-cadre pour la solution « RODRIGUE SPHÈRE » avec la société RODRIGUE, par procédure adaptée en application de l'article R. 2122-3 du Code de la commande publique. Le marché est conclu sans publicité ni mise en concurrence, la société RODRIGUE disposant des droits d'exclusivité, notamment de droits de propriété intellectuelle, pour répondre aux besoins de la billetterie du Bascala, assurer la maintenance du logiciel et ses potentialités d'amélioration (technique, matérielle, etc).

Le contrat comprend :
- ses conditions particulières,
- trois sous-contrats :
 - o location et maintenance de logiciels et de matériels informatiques ;
 - o respect des règles du règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
 - o mise à disposition de la plateforme «THÉMIS» de commerce électronique en temps réel) ;
- quatre annexes relatives à la plateforme « THÉMIS ».

La société RODRIGUE fournira notamment 8 licences, 3 lecteurs de code à barre, 1 borne wifi POE, une assistance et la maintenance sur site, une assistance téléphonique, l'accès au service de télémaintenance, une passerelle de vente en ligne et de paiement, un panier d'achat virtuel et sa console d'administration ainsi qu'un soutien technique.

Au titre de la mise à disposition de la plateforme «THÉMIS» de commerce électronique en temps réel, la Ville (Le Bascala) s'engage en contrepartie à payer une redevance de 0.50€ HT de transactions mensuelles, avec un minimum mensuel de facturation de 155 € HT, avec révision annuelle au regard de l'indice SYNTEC.

Ce contrat cadre pour l'adoption de la « Solution RODRIGUE SPHÈRE » est conclu pour une durée d'un an, à compter du 1 avril 2025, reconductible trois fois par période d'un an, pour une durée maximum de quatre ans.

Publié le : 02/04/2025 17:19 (Europe/Paris)
Par : Carine REY
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/27153

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 031-213100910-20250331-202512-AU

Le maire de la commune de BRUGUIERES,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment l'article R. 2122-3,

Vu la Délibération du Conseil Municipal n°2024-25-03-30, en date du 25 mars 2024 visée par Monsieur le préfet de la Haute Garonne, déléguant notamment au Maire de la Commune de Bruguières les pouvoirs suivants :

« 4° de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

DECIDE

D'ADOPTER un contrat-cadre pour la solution «RODRIGUE SPHÈRE» avec ses conditions particulières, trois sous-contrats et quatre annexes, tel que décrit ci-dessus, avec la société RODRIGUE;

DE DIRE que ce contrat est conclu pour une durée d'un an, à compter du 1 avril 2025, reconductible trois fois par période d'un an, pour une durée maximum de quatre ans

DE DIRE que les sommes induites sont et, le cas échéant, seront inscrites au(x) budget(s) de la Ville;

DE RENDRE COMPTE de la présente décision devant le Conseil Municipal ;

DE DIRE que Mme la Directrice Générale des Services de la commune de Bruguières est chargée de l'exécution de la présente décision.

Arnaud SIGU
Maire de BRUGUIERES

MAIRIE DE BRUGUIERES (Haute Garonne)

Publié le : 02/04/2025 17:19 (Europe/Paris)
Par : Carine REY
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/27153